

Image not found or type unknown



Concerne une assurance vie

Par **douville**, le **11/01/2010** à **14:15**

Bonjour, rnrnje tiens a vous poser une question pour savoir ou je dois me renseigner pour cette affaire . ma grand mere avez fait une assurance vie au nom de ses enfant et une pour ces petit enfant dont je fais parti depuis elle est decedee des suite d alzheimer et quand j ai appeler l assurance ils m ont dit que ses les enfants qui allez toucher les deux assurances car en 2007 elle avait soit disant un document a renvoyer signer hors a priori une certaine personne a eut une procuration de ma tante pour s occuper des papiers car ma grand mere etait malade et je pense qu ils l ont s en doute fait dans leur interet que puis je faire pour recuperer se qui devez me revenir puis je faire quelque chose merci a vous